

nière à acheter. Cette terre lui échappa et elle en fut déposée, par suite d'une vente par le shérif faite sur Touchette, devenu insolvable, à l'instance d'un de ses créanciers, et naturellement le contrat de la demanderesse fut ignoré. Elle poursuivit le défendeur en dommages sous prétexte qu'il avait passé un acte illégal à sa face même, vu le défaut d'autorisation. Le défendeur, entre autres défenses, plaida défaut d'avis d'action, ainsi que la prescription de six mois.

L'action fut renvoyée par le jugement suivant :

"Seeing that plaintiff's action is directed to the defendant, as notary public, for damages resulting to her through the fault and negligence of defendant in the discharge of his duties as such notary public, in the preparation of an informal and illegal deed of sale ;

" Seeing article 3607 of the Revised Statutes of the province of Québec as well as article 22 of the Code of Civil Procedure ;

" Considering that said deed of sale was prepared by defendant in the exercise of his functions and duty as a notary public, and that the damages sustained by plaintiff arose from the informality and illegality of such deed of sale : and considering that defendant is a public officer, and, as such, entitled to have received one month's notice of plaintiff's action which he did not receive before the issuing of the writ herein ;

" Seeing article 2598 of the said Revised Statutes ;

" Considering that more than six months elapsed between the execution of said deed of sale and the institution of plaintiff's action ;

" Doth dismiss plaintiff's action with costs.

CHS. THIBAULT, procureur de la demanderesse.

T. AMYRAULT, procureur du défendeur.

---

Est décédé, en novembre, M. Pierre-Auguste Crevier, notaire à la Pointe à Gatineau. Il avait été admis à l'exercice de la profession le 16 juin 1863.

---

A Vaudreuil, le 20 novembre, est décédé, à l'âge de 33 ans, M. Eugène-C. Bastien, notaire et secrétaire-trésorier de comté. M. Bastien avait été admis à la profession le 22 mai 1891.

---

A Montréal, le 27 novembre, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. Jean-Emery Coderre, notaire. Il avait été admis à la profession le 20 octobre 1854.